

VIE UNIVERSELLE SSQ

Simple. Accessible. Compétitive.

Nous enrichissons notre offre avec un nouveau produit d'assurance vie universelle.

FAITS SAILLANTS - À COMPTER DU 16 OCTOBRE 2014

- Options de coût d'assurance uniforme T100 ou TRA
- Taux de coût d'assurance et frais annuels garantis très concurrentiels
- Aucuns frais de rachat pour le coût d'assurance uniforme T100
- Options d'investissement liées à des fonds de renom offerts sur notre plateforme de fonds distincts
- Boni garanti sur la valeur des fonds accumulée
- Options de couverture d'assurance vie et maladies graves destinée aux enfants
- Commissionnement compétitif



FAITS SAILLANTS

Options de coût d'assurance

Nous offrons deux types de coût d'assurance :

- Uniforme T100
 - Âges d'adhésion : 0 à 80 ans
 - Option de capital-décès : croissant
- TRA
 - Âges d'adhésion : 0 à 85 ans
 - Options de capital-décès : croissant ou nivelé

Notre nouvelle assurance vie universelle vous simplifie la vie plus que toute autre. Elle offre les bons choix plutôt que trop de choix, elle est flexible, facile à comprendre et comble aisément les besoins du marché familial.

Taux de coût d'assurance et frais annuels garantis très concurrentiels

Nous offrons des taux de coût d'assurance parmi les plus concurrentiels de l'industrie. Combiné à des frais annuels garantis sur les comptes d'investissement qui sont très avantageux, le produit vie universelle SSQ se positionne parmi les plus performants.

De plus, les frais annuels, incluant ceux des comptes gérés, sont **garantis** pour la durée du contrat de votre client.

Frais de contrat avantageux :

5 \$ par mois par contrat vie universelle, peu importe le nombre d'assurés ou de couvertures vie universelle!

Frais de rachat

Aucuns frais de rachat ne sont applicables pour le coût d'assurance uniforme T100 – offrant simplicité et flexibilité à votre client.

Des frais de rachat sur 7 ans s'appliquent pour le coût d'assurance TRA seulement.

Options d'investissement

SSQ vous propose des options d'investissement liées à des fonds de renom présentement offerts sur notre plateforme de fonds distincts. Ces fonds connaissent une excellente réputation grâce à leur performance et à la qualité de leurs gestionnaires. Nous vous proposons 6 comptes gérés, sélectionnés judicieusement pour répondre aux besoins de vos clients.

Comptes gérés offerts

Comptes Stratégie – 4 comptes équilibrés liés aux fonds SSQ ASTRA Stratégie, des fonds multigestionnaires

- Compte Stratégie sécuritaire
- Compte Stratégie croissance
- Compte Stratégie équilibrée
- Compte Stratégie audacieuse

Comptes Placements CI – 2 comptes équilibrés liés à des fonds reconnus gérés par Placements CI

- Compte Répartition d'actifs canadiens – CI Cambridge
- Compte Revenu et croissance mondial – CI Signature

Pour compléter l'offre de placement, nous offrons des comptes indiciels et des comptes à intérêt garanti.

Comptes indiciels offerts

- Marché monétaire canadien (Bons du Trésor à 3 mois)
- Obligations canadiennes (DEX Universe)
- Actions canadiennes (S&P/TSX 60)
- Actions américaines (S&P 500)
- Actions européennes (EURO STOXX 50)
- Actions japonaises (Nikkei 225)
- Actions américaines, sciences et technologie (NASDAQ 100)
- Actions petites capitalisations américaines (Russell 2000)
- Actions internationales (MSCI EAEO)

Comptes à intérêt garanti offerts

- Compte à intérêt garanti 1 an
- Compte à intérêt garanti 3 ans
- Compte à intérêt garanti 5 ans
- Compte à intérêt garanti 10 ans

Boni garanti

C'est simple! Un boni garanti de 1 % de la valeur du fonds d'accumulation sera crédité automatiquement à compter du 6^e anniversaire du contrat. Aucun choix à faire; votre client bénéficie d'un boni inclus en plus des frais concurrentiels!

Couvertures pour enfants

Notre produit vie universelle est conçu pour faciliter une couverture familiale complète.

En ajoutant une couverture d'assurance vie pour enfants, l'assuré bénéficie automatiquement :

- d'une garantie d'assurabilité, permettant d'augmenter le montant de la couverture sans preuve d'assurabilité; et
- d'une protection en cas de maladie grave couvrant 8 maladies juvéniles.

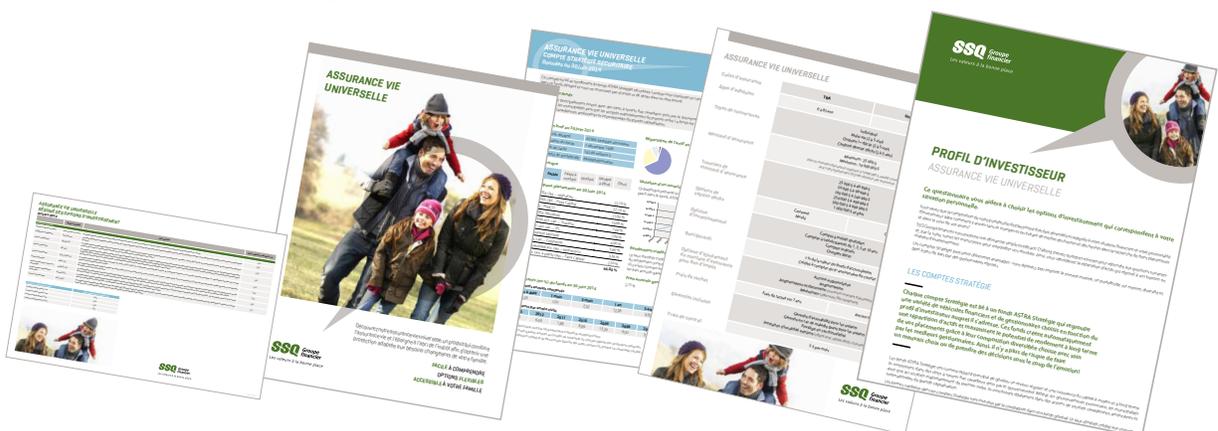


Protections additionnelles pour toute la famille

Les protections additionnelles suivantes peuvent être combinées à l'assurance vie universelle :

- Assurance vie temporaire (T10 et T20)
- Assurance maladies graves (T10, T20, T75, T100 et T100 libérée 20 ans)
- Avenant maladies graves (20 000 \$, 3 maladies)
- Avenant jeunesse plus (assurance vie pour les enfants à charge)
- Exonération de la prime minimum et facturable (délai de carence de 4 ou 6 mois)
- Décès et mutilation accidentels
- Bénéfice en cas de fracture

Pour plus de détails sur le produit et les options d'investissement, veuillez vous référer aux documents suivants : faits saillants, brochure du client, guide de description de produit pour le conseiller, résumé des options d'investissement, aperçus des comptes et profil d'investisseur, tous disponibles dans la bibliothèque du logiciel d'illustrations ou sur le site sécurisé des conseillers.



Commissionnement compétitif

Nous vous offrons une rémunération globale très compétitive :

	Coût d'assurance uniforme T100	Coût d'assurance TRA
Année 1	55 % jusqu'à la prime cible, 5 % sur l'excédent	65 % jusqu'à la prime cible, 5 % sur l'excédent
Année 2 à 10	5 %	5 %
Année 11 et +	0,3 % sur la valeur du fonds d'accumulation	0,3 % sur la valeur du fonds d'accumulation

AMÉLIORATION AUX PREUVES D'ASSURABILITÉ EN ASSURANCE VIE

Bonne nouvelle! Pour les montants d'assurance vie de 3 000 001 \$ à 5 000 000 \$, **le rapport d'enquête (RE) n'est plus requis**. Ceci s'applique à tous les produits d'assurance vie. Cette amélioration facilitera la vente de vos dossiers de taille importante.

NOUVELLE VERSION DE LA PROPOSITION

La nouvelle version (2014-10) de la proposition d'assurance (FIND0035F) est maintenant disponible pour commande.

Voici les nouveautés :

- Nouvelle section « Assurance vie universelle »
- Ajout d'une section « Modifications exigeant des preuves d'assurabilité »

La nouvelle version (2014-10) de la proposition d'assurance (FIND0035F) peut maintenant être utilisée pour soumettre une demande de modification de contrat avec preuves d'assurabilité. Toute demande de modification de contrat sans preuves d'assurabilité (FIND0116F) ou de demande de remise en vigueur (FIND0117F) devra être soumise en utilisant le formulaire approprié. La version électronique de ces formulaires est déjà disponible dans la bibliothèque du logiciel d'illustrations ou sur le site sécurisé des conseillers.

Règles de transition

À compter du **16 octobre 2014**, vous devez utiliser la nouvelle version (2014-10) de la proposition d'assurance (FIND0035F) ou de la proposition rapide électronique (incluant les pages signatures) pour toute nouvelle vente du nouveau produit d'assurance vie universelle.

Date limite pour soumettre vos affaires avec la proposition d'assurance (FIND0035F), version (2013-11) :

- Anciens produits d'assurance vie universelle, VU Protection et VU Investissement : La proposition d'assurance et la proposition rapide électronique (incluant les pages signatures) seront acceptées à nos bureaux jusqu'au **31 octobre 2014**.
- Tous les autres produits d'assurance (Tempo Plus, vie temporaire, vie permanente et maladies graves) : La proposition d'assurance et la proposition rapide électronique (incluant les pages signatures) seront acceptées à nos bureaux jusqu'au **28 novembre 2014**.

Prendre note qu'à compter du **1^{er} décembre 2014**, seule la nouvelle version (2014-10) de la proposition d'assurance (FIND0035F) et de la proposition rapide électronique (incluant les pages signatures) sera acceptée pour tous les produits d'assurance.

Pour commander des exemplaires de la proposition d'assurance (FIND0035F), veuillez utiliser le formulaire de « Commande d'imprimés » disponible dans le logiciel d'illustrations ou sur le site sécurisé des conseillers.

Pour toute demande d'assurance vie universelle, veuillez soumettre en tout temps le formulaire « Supplément à la proposition d'assurance – Assurance vie universelle (FIND0152F) » et l'illustration signée, avec la proposition d'assurance (FIND0035F).

NOUVELLE VERSION 3.1 DU LOGICIEL

La mise à jour du logiciel d'illustrations (version 3.1) est disponible pour téléchargement à compter du **16 octobre 2014**. Si vous téléchargez le logiciel pour la première fois, rendez-vous sur le site <https://ssq.ca/conseiller/assurance-individuelle-investissement/assurance-individuelle/logiciel-illustrations>.

Prendre note que si vous avez des cas sauvegardés d'assurance vie universelle, VU Protection et VU Investissement, veuillez vous assurer de finaliser ces dossiers et de les soumettre à nos bureaux d'ici le 31 octobre 2014. Le téléchargement de la nouvelle version 3.1 supprimera votre version actuelle et les cas sauvegardés d'assurance vie universelle, VU Protection et VU Investissement ne pourront pas être récupérés.

Pour plus de renseignements au sujet de ces changements, veuillez communiquer avec notre équipe Développement des affaires.

Pour nous joindre

BUREAU DES VENTES — MONTRÉAL

Tél. : 1 888 292-8483

BUREAU DES VENTES — QUÉBEC ET MARITIMES

Tél. : 1 888 292-8483

BUREAU DES VENTES — ONTARIO ET OUEST DU CANADA

Tél. : 1 888 429-2543

SSQ Groupe
financier
Les valeurs à la bonne place